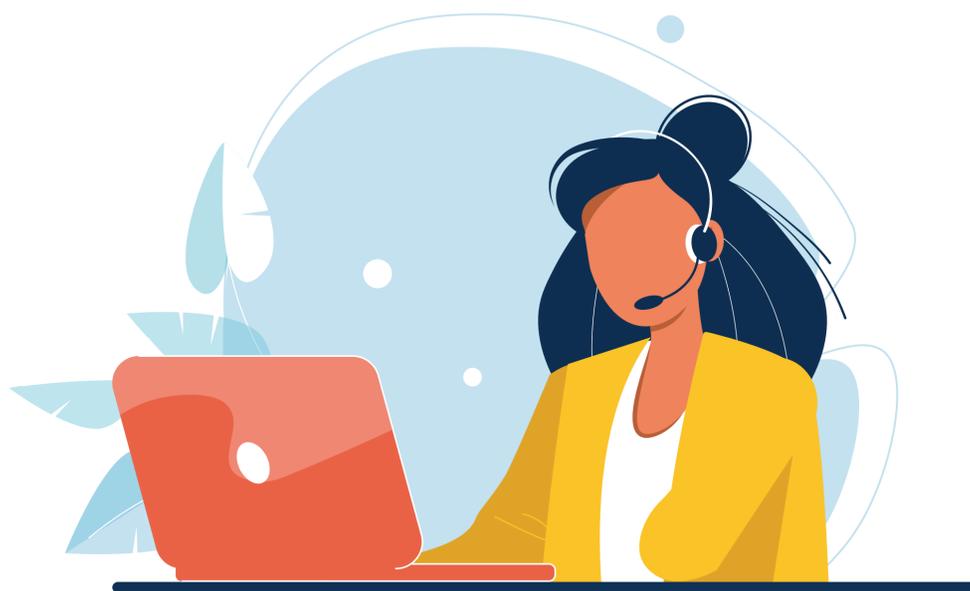


Le fonctionnement du réseau Ac.Sé pour assurer l'accueil et la mise à l'abri des victimes de traite



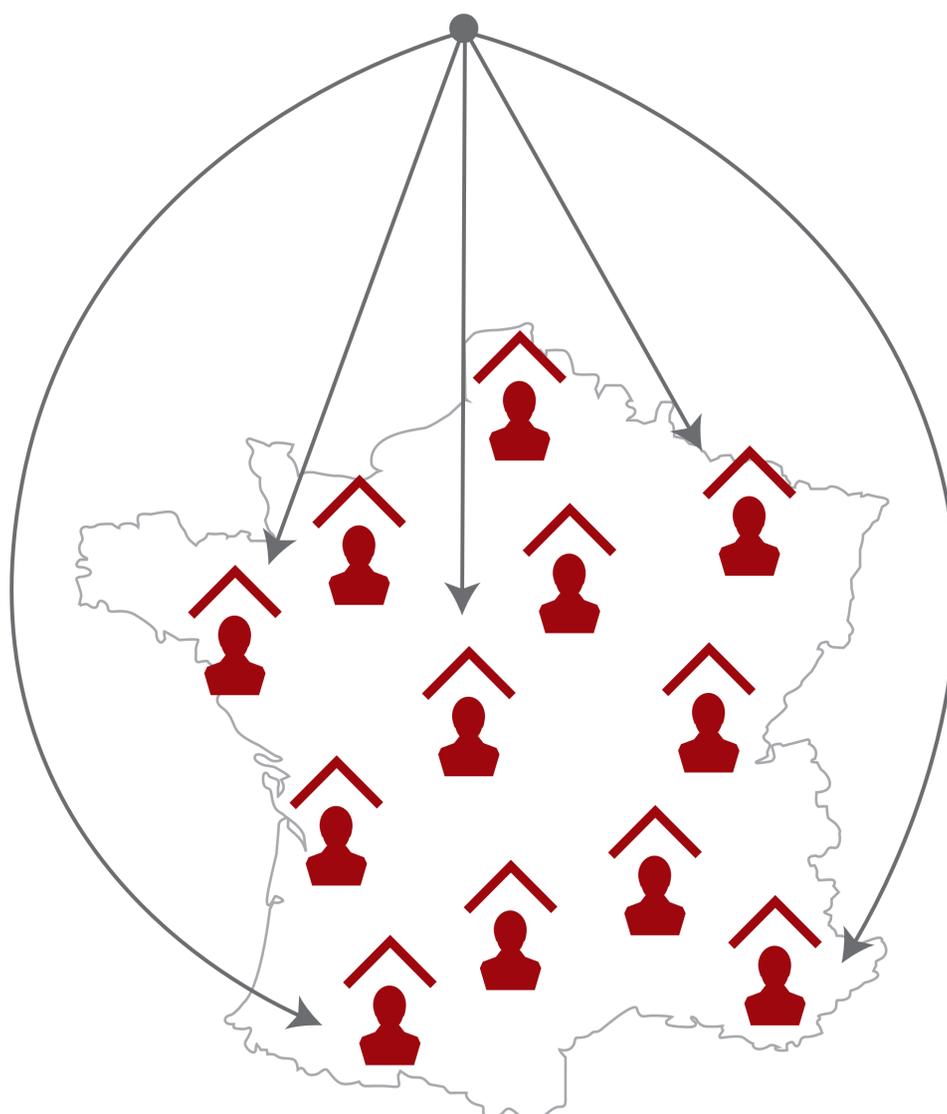
Les associations de terrain

Elles signalent à l'association ALC les besoins de protection, de sécurisation et de mise à l'abri des victimes de traite qu'elles rencontrent pour envisager un placement dans un CHRS du réseau Ac.Sé.



L'association ALC

Elle oriente les victimes vers un placement au sein d'un CHRS membre du réseau Ac.Sé adapté à la situation.



Les CHRS membres du réseau Ac.Sé répartis dans toute la France

Ils réservent des places dédiées à l'accueil des victimes de traite orientées par ALC au sein de leur centre.